Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 34 (1896)

Heft: 48

Artikel: Les maris américains

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-195863

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc. Rédaction et abonnements:

BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50. Etranger: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1 panvier, 1 panv

PRIX DES ANNONCES
Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Surnoms de communes vaudoises.

Pour compléter, dans une certaine mesure, les renseignements recueillis jadis sous ce titre, d'abord par Louis Favrat, notre regretté maître en patois, comme l'appelait Eugène Rambert, et que le Conteur a été le premier à publier; puis enfin, il y a quelque trois ans, par un patoisant neuchâtelois, doublé d'un érudit, M. Fritz Chabloz; nous nous permettons de consigner ici quelques glanures faites après eux, particulièrement dans le Gros-de-Vaud.

Est-il besoin d'ajouter qu'il serait puéril de chercher, dans cette faible contribution offerte aux amis des traditions locales, aucune intention désobligeante à l'adresse de qui que ce soit. Quant à la saveur de quelques dictons, nous convenons qu'elle ne peut être du goût de tout le monde. Cependant les plus chatouilleux nous accorderont qu'à l'occasion il faut savoir, — d'autres, d'ailleurs, l'ont fait avant nous, — sacrifier à la vérité historique certains scrupules, souvent plus apparents que réels.

Le dialogue suivant, en forme de quatrain, a été longtemps une insulte à l'adresse de la ferme d'Alliérens, au cercle de Moudon:

> Dé iau vin tou piou bllanc? Dé la buïa d'Alliéran. T'a te bin fé mau? Né pas pî cheintu lou tsaud!

Arrissoules (en patois, Ressablè), lè grantè-gâolè, sans doute pour la rime, et lè Potai ou lè z'Auvergnats. » Nous avons reçu d'un octogénaire une version de la légende concernant ces deux derniers sobriquets, un peu différente de celle rapportée par Fayrat La voici.

de celle rapportée par Favrat. La voici : Le berger de cochons aperçoit un jour dans les fins une demi-douzaine de chaudronniers ambulants (potai, en patois), qu'il prend pour des Autrichiens ou des brigands; ce qui, paraît-il, était tout un. Il les voit entrer dans le bois dominant le village et pense qu'ils ne peuvent mieux choisir leur poste d'observa-tion avant la nuit, qu'ils attendent évidemment pour faire «un coup». Il s'empresse alors d'aller donner l'alarme. Tous les hommes valides, munis des armes traditionnelles pour de pareilles alertes, faux, fourches, tridents, etc., accourent à la lisière de la forêt. Mais aucun d'eux n'a le courage d'y pénétrer. C'est alors que fut prononcée, à l'adresse du « commis d'exercice », la phrase demeurée populaire dans la contrée : « Comice, tè que t'a passa l'écoula, foncé dein lou bou! » (fonçà, avancer hardiment, en bravant tous les obstacles). Le commis obéit, et trouve les pacifiques Auvergnats assis autour d'un feu, en train de faire cuire leur maigre repas. Le double surnom dont les gratifièrent, à la suite de cette équipée, leurs voisins de Chavannes-le-Chêne et Rovray, rendirent les gens d'Arrissoules, - toujours d'après la tradition, — vindicatifs à l'égard du malencontreux « bovairon »; lequel, pour avoir la paix, se résigna à aller garder ailleurs d'autres troupeaux.

CHAMPTAUROZ, *lè Maurè*, cheval de labour. Peut-être a-t-on voulu faire allusion à Chevalley, nom de famille très répandu dans ce village.

CHÈNE ET PAQUIER. On dit couramment en patois: Aô Tsàno, lé z'Ano, aô Paqui, lè z'Agni, pour satisfaire uniquement, semble-t-il, un besoin de rimer. C'est le cas, on le sait, pour beaucoup d'autres endroits.

COMBREMONT-LE-PETIT. A part lé Lào, lè vîlet ou modzon, petits veaux.

Corcelles-sur-Chavornay, lè Magnin. Même

allusion qu'à Champtauroz.

CRONAY, lè Corbè, lè Niaquel u et lè Sacca ou Sakar. L'explication que nous donnons de ce dernier sobriquet fait suite à la légende citée par Favrat au sujet du second. Voici ce que nous disait, à ce propos, avec une grâce et une naïveté d'un autre âge, une vieille personne de la paroisse: Quand des jeunes gens des villages voisins se trouvaient réunis avec ceux de Cronay, à une abbayi par exemple, et qu'ils voulaient les piquer au vif, ils tenaient près d'eux ce dialogue: « A Cronay diérou veindan-te la tsai dè tsévau crêvà? — Sa Kar (sept kreutzer). Est-te gras? - N'ia que l'ou, n'ia que l'ou! c'està-dire il n'y a que l'os. Ces quelques mots suffisaient parfois pour amener, la fumée du vin aidant, des batteries que les provocateurs étaient les premiers à regretter.

DENEZY. Aux trois surnoms déjà connus lè Ludzon, lè Cadet et lè Medze-compoùta, dont aucun ne se prète à la rime, il faut ajouter lè Boun'ozi, les éperviers. Il était du devoir d'un « bourgeois » de réparer cette impardonnable omis-

Donneloye, lè z'oûté. Quelques plaisants mystiques prétendent que les cloches de ce village disent en carillonnant:

Suzon Beliaud Granta guindo! Baille à medzi A tè z'einfan, an, an Craîxan dé fan, an, an; Dezo lou banc, an, an.

Ce sont apparemment les mêmes farceurs qui ont baptisé la cloche de Molondin, *lou berna*, pelle à feu.

ESSERTINES (district d'Echallens), lè Patâi, chiffonniers. Le surnom de « Croque-lindines » donné aux habitants d'Essertines sur Rolle signifie littéralement croque-larves du pou.

Niédens, *lè coucous*, sans méchante allusion, croyons-nous. Ce hameau, caché au milieu de belles forêts de sapins, doit offrir un séjour agréable aux oiseaux de passage.

Pahlly, lè Rondze-mulets, ronge-mulets. On dit:

Rondze-mulets dè Pailly, Que battan lo diablio ao lhi! Rondze pioux, quant'iai z'ou! Rondze mulets, quant'iai crapiet!

Prahins, *lè bravè dzein*. Un des rares surnoms bienveillants. Mais n'est-ce peut-être encore que pour la rime?

ROVRAY, «la Petite France» et lè Français. La tradition rapporte qu'à l'époque de la Révocation de l'Edit de Nantes, un noble réfugié français, du nom de de Beaune, possesseur d'un magnifique château dans le département de la Côte-d'Or, demanda à acheter la bourgeoisie de Rovray. On fut honoré de la lui accorder, même à crédit, et avec d'autant plus d'empressement qu'il se disait célibataire, et laissait espérer un brillant héritage, lequel ne pouvait manquer d'être prochain': les malheurs l'ayant vieilli avant l'âge et le heimwch promettant d'abréger ses jours.

Par une louable prudence, que la légende attribue à tous les riches français de ce temps-là, de Beaune avait été initié aux secrets d'une profession manuelle: il maniait habilement la scie et le rabot. Preuve en soit le cadeau d'un chauffe-pieds qu'il fit à chaque ménagère de Rovray, dès son arrivée, libéralité qui ne contribua pas peu à entretenir les belles espérances de ses nouveaux combourgeois.

Ces illusions tombèrent quand la nouvelle se répandit que ses biens avaient été confisqués et qu'arriva, un beau jour, un enfant qui se réclamait de son nom. Elles firent place à des sentiments tout différents, lorsque dans la suite il fallut subvenir aux besoins du «Français» devenu infirme et nécessiteux, ainsi qu'à l'éducation de son fils. De là, paraîtil, le surnom.

RUEYRES, *lè Bornicans* ou *Bourriques*. On dit sur le modèle de Champvent, avec de légères variantes:

Ruayrè, Ruayrè la vella, Aô quatro carro la famena. Dù lo borni d'amont, Vitè ti larrè dè caïon; Dù lo borni d'avau, Vitè ti larrè dè tzévau; Dù lo borni d'au maîtein, Vitè ti larrè dè polliein.

On dit encore : Ruayrè brrrt! — D'au papet au truffè fá frrrt!? —

TREYTORRENS, près Combremont, lè tsin, les chiens.

Leurs voisins fribourgeois de Murist sont lè Toffatsin, étouffe-chiens, et ceux de la Vounèze lè pounèzé.

Nous terminons par un jugement peu charitable, porté sur quelques communes du centre du canton. Les personnes qui taxent les recherches de ce genre de futilités pourront librement retourner contre nous le mot de la fin.

> Vuarreins, Vuarreindzi, Essertenes et Pailly, Oppeins et Orzeins; Tot cein ne vaut rein!

> > OCTAVE CHAMBAZ.

Les maris américains.

On a déjà dit bien des choses sur les maris américains, mais il paraît qu'on avait oublié quelques détails que voici:

Les maris américains diffèrent notablement des maris d'Europe et néanmoins on ne parait pas encore fixé sur la question de savoir lesquels valent le mieux. Il semble pourtant que

la préférence doit être donnée, sans aucune hésitation, à ceux d'outre-mer.

L'Américaine qui ne peut pas se payer une domestique trouve à la remplacer avantageusement par son mari. On n'imagine pas la patience avec laquelle un Américain peut charrier son baby dans les rues pendant des heures.

Il sait à merveille l'envelopper dans ses langes, le tranquilliser la nuit et lui donner le biberon au moment convenable.

Il se lève de bonne heure, trouvant qu'une femme seule peut se permettre de rester tard au lit. Puis il allume le feu, prépare le bois pour la journée, en attendant que l'eau soit assez chaude pour faire le café et, s'il en a le temps, il prend un panier et court aux provi-

Le mari américain ne vit que pour ses affaires et ne les quitte que pour rentrer chez lui. Jamais il ne s'amuse à regarder d'autres femmes que la sienne, car elles ne comptent plus pour lui, et si elles le saluent en passant d'un gentil bonjour, il ne leur répond que par un son inarticulé qui ressemble à un grognement.

Il a les visites en horreur et s'il es :t tenu d'en faire une, il garde un silence obstiné et réflechit profondément à ses affaires.

Si sa femme reçoit, il n'écoute pas ce que ces dames peuvent se dire, mais il s'en va discrètement fumer une pipe dans sa chambre ou mettre un peu d'ordre dans la cuisine.

Il admire généralement sa femme dans tout ce qu'elle fait et lui donne sans rien garder pour lui le tot al de ce qu'il gagne. Tout ce que madame dit, est bien dit: c'est elle qui choisit l'apparter nent, le docteur, la maladie qu'on aura po andant l'été. L'endroit où on ira la guérir, f stc.

Non seulement il admire sa femme, mais il l'aime beaucoup: en cela c'est le gouvernementlui-même qui donne l'exemple, puisqu'on dit que jusqu'ici tous les présidents se sont

mariés par amour.

Mais c'est assez pour une fois, car je n'aimerais pas faire couler les larmes des dames qui liront ces lignes : j'ai déjà sur la conscience d'avoir porté la désolation dans le cœur de ma voisine en lui énumérant les douces vertus des maris américains. « Ah! s'est-elle écriée, entre deux sanglots, si j'avais su tout ça plus tôt, au lieu de rester ici pour être grognée et rechignée d'un bout de l'année à l'autre, je sera's partie pour l'Amérique avant d'être mariée! »

Je termine, car si j'en disais davantage sur ce sujet, je serais capable de metrouver changée en agent d'émigration!

Une abonnée.

0088000 Voyage à Paris.

J'avais vingt ans ; depuis longtemps je mourais d'envie de voir Paris : est-il un provincial qui n'as-pire à connaître la capitale ? J'économisais dans ce but; j'avais réuni une somme suffisante, lorsque j'appris que la Compagnie de l'Ouest organisait des trains de plaisir pour la grande ville. Cela me décida et je quittai Fougères, mon pays, un beau matin, à huit heures trente-trois minutes ; le soir, à dix heures vingt et une, je débarquais à la gare Montparnasse. Une heure après, j'errais sur les boulevards, écarquillant les yeux, ébloui par les lumières, stupéfié à la vue du mouvement des voitures, des piétons; non, je ne regrettais pas mon argent.

J'en étais là de mes réflexions quand je vis venir à moi un monsieur à l'air rébarbatif, vêtu d'une longue redingote boutonnée, coiffé d'un chapeau à haute forme, porteur d'une décoration et d'un énorme gourdin qu'il brandissait avec ostentation.

Il me dévisagea un instant.

C'est bien cela, murmura-t-il. Tout à coup, il me frappa sur l'épaule.

Au nom de la loi, je vous arrête, me dit-il sur un ton menaçant.

- Pardon, monsieur, lui dis-je tout troublé; vous vous trompez sans donte; j'arrive de Fougèress.

 — Pas un mot, je sais tout.
- Alors vous savez que j'arrive de Fougeres; c'est la première fois que je viens à Paris.
- Vous êtes descendu à la gare Montparnasse:
- Qui, monsieur.
- -Je vous file depuis votre arrivée; je suis de la
 - Mais; monsieur, dis-je effrayé...
- Silence! Vous vous expliquerez audépôt. Entrez là-dedans.

Il ouvrit la portière d'une voiture dans laque le je montaisplus mort que vif...

- Cocher, dit-il, à la préfécture de police

Il pritiplace en face de moi et me regarda en ifomcant les sourcils.

- Monsieur, lui dis-je, je suis certainementatvictime d'une erreur, d'une ressemblance; vous vous

- La police ne se trompe jamais, répliqua t-ilit; ne

tenez cela pour votre gouverne.

— Je me nomme Séphysin Legalles, j'arrive de e

Fougères.

Vous raconterez cela au juge d'instruction. Il tira un signalement de sa poche et-fixa altermi 1-

tivement ses regards sur moi et sur sem papierr. - Front étroit, murmuræt-il en se-parlantità ila imême, yeux chassieux, nez écrasé, levres spendla

tes, menton de galoche, oreilles grandes ; clestilia en

Ah! mon: gaillard; s'éaria-t-il, enfit mouss we ous tenons!

- Monsieur, lui dis-je, je vous jara quoeje suis innocent.

- Il faut que je vous fouille ; maison a des égs rds, sortez tout ce que vous avez dans vos pochies.

Allons, exécutez-vous de bonne volontée.

J'obéis en protestant de nouveam:

- De quoi m'accuse-tion?

- On vous l'apprendita à la préfectuere. Donne az tout ce que vous avez.

Je sortis mon porte-monnaie qui contemnit quat re cents francs en or, mon couteaus mon monchoir.

Le policier s'empara des objets.

Ce n'est pas tout, dit-il ; videz voire gousse d June Je retirai ma montre que ja lui nemis; poche de ma jaquette, je sortismon portefeuill e qui renfermait deux billets de cera francs

Le policier prit le tout.

Yous navez plus rien intergogen-t-il, le regard sévère.

- Je vous ai tout donné, répondis-je; re gardez vous-même.

Je m'en rapporte à vous, dittil.

Il étala mon mouchoir sur sas genoux, y plaça mes valeurs et en fit un paquet qu'il noua.

Tout cela sera déposé à la préfecture.

Il fit arrêter le fiacre.

Cocher, dit-il, je suis inspecteur de la sûreté; je viens de capturer un ananchiste d'angereux arrivé d'aujourd'hui avec l'intention de faire santer l'ambassade de Russie; je ne fais qu'entrer au bureau de poste pour envoyer un télég ramme à Saint-Pétersbourg : je vous comfie mon prisonniens: pla-cez-vous à côté de la portière et s'il fuit mine de s'évader, assommez le sans pitié!

- Compris! s'écria le cocher qui sauta en bas de

son siège.

Il prit son fouet par le petit bout et in se mit à monter la garde en m'injuriarit :

- Coquin, criait-il, canaille! C'est toi, grimgalet, qui veux faire du mal à nos amis les Busses? compte est bon, gredin! Espèce de musse! Tête d'assassin! J'irai te voir guiliotiner. Essaie un peu de te rebiffer que je te cassa la figure!

Il brandissait son fouet.

Fénian! C'est vrai que tu dégotes mal; faut-il que tes parents soient des propnes à rien pour ne pas t'avoir étouffé!

A ses cris, un rassemblement s'était formé; une foule hostile qui augmentait à chaque instant entourait le fiacre.

- Oui, citoyens, disait le cocher, c'est un nihiliste ; il veut faire sauter l'ambassade de Russie, assassiner l'ambassadeur,
 - A mort! A l'eau! criait la foule.

Je tremblais de tous mes membres,

Il faut le lyncher! exclama un assistant. Aussitôt mille bras souleverent le fiacre.

N'y touchez pas, dit le cocher, je réponds de sa peau et puis je ne suis pas payé.

A comoment, deux gardiens de la paix arrivèrent. Le cocher répéta ses invectives

La foule poussait des hurlements.

- Ce-niest pas toutiça, reprit le-coeher en tirant sa montre, voilà plus d'une heure que l'inspecteur de la sûreté est entré à la poste ; iline revient pas, je vais le cherchen: • Veuillez donc garder mon prisonnier, dit-il aux

agents : c'est vot'métier :

Il partit. Les agents se plantèrent devant la portière; ils eurent un maliénorme pour empécher la foule de m'écharper.

Elle voulait briser le flacre.

Je orus ma dernière heure venue:

Enfin le cocher revint ; il était furieux.

J'suis roulé! s'écria-t-il; j'suis pourtant à la coule! C'est un faux inspecteur; on ne l'a pas vu à la poste:

Qui lest-ce qui va me payen?

Il se souvint de moi.

- -Allons, décanillez, me dRail. C'est vous qui allez me régler; woilà deux houres que je vous trimballe!
- Je n'ai pas d'argent, lui dis je, l'inspecteur m'a tout pris.
- L'inspecteur! s'écria-t-il, un joli escroc ; vous niavez pas vu qu'il se fichait de vous!

Jarrive de Fougères.

- Cela se voit!

Je lui ai donné tout ce que j'avais.

- Faut-il que vous soyez moule! Vous allez me remettre votre chapeau.

Avant que j'aie eu le temps de m'y opposer, il s'en empara, remonta sur son siège, fouetta son cheval qui prit le galop. La foule s'était retirée en riant.

Il était deux heures du matin; grelottant de froid, l'errai dans les rues toute la nuit; au jour, je fus ramassé par des agents qui me conduisirent au poste où je racontaì mon aventure.

La police m'a rapatrié.

Quand on m'y reprendra à venir à Pagis! Eugène Fourrier.

Djan Guelin dein l'étrandzi.

Dian Guelin étâi on espèce dè taborniô, dè bobet que volliave por ti le diablio alla dein lo. défrou. Suffit que Marc à la véva avâi 10 louis dè gadze pè Lyon, que l'avâi lè nippès dè sona monsu et que lè dzeins lo recriàvon quand vegnâi pèce, Guelin sè fourra dein la boula dèparti assebin.

Quand lo dese à son père, lo vîlho lâi fe « Eh bin tè vu pas grava; n'ein portant prâo pan et prâo ovradzo, mâ se te vâo allâ va! »-Lo père sè peinsavè: lo faut laissi fére: l'est bintout cévè; et pi on pou dè vatze einradja logaretrà dè volliai dinse roudà.

Adon noutron Djan Guelin fâ férè son passeport; sa mère lâi câod on bio bissat po sè z'haillons; son pére lài baillè on part dè dzaunets, et la né dévant de parti, va derè atsivo!

per tot lo veladzo.

Lo leindéman sè làivè à duè z'hâorès, son pére lài espliquè lo tsemin, kâ lo pourro Djan qu'étài on pou pésant n'étài qu'asu jamé saillài dè l'hotô, et tracè dao coté dè Lozena, po lo trein. On étâi ein âoton et ti lè matins y'avâi 'na forta niola. Quand l'est que l'arrevà âo Tsalet à Gobet, sè trovà pe hiaut que la niola, et lo sélâo que sè lêvâvè, fasâi la niola qu'étâi per d'avau, tota rodze. Mon toupin que n'avâi jamé cein vu, ne vayessai perein du lé d'amont tant qu'âi montagnès; s'arrété et sè dese: Mâ, mâ! iô su-io venu; m'einlévine se cein ne vâo pas étrè la Mer Rodze; eh mon Diu se l'allâve m'arrevà coumeint à Pharaon, que ia su lo catsimo: «Il voulut passer après les Israëlites, mais les eaux de la mer retournèrent à leur place et il fut noyé avec toute son armée. »

Adon mon lulu coumeinça à grulà dein sè tsaussès; ne fâ ni ion, ni dou, sè revirè et retracè contrè la mâison, iô l'arrevà dza dévant midzo, mâ ein passeint pè lo prâ po que nion

- Eh! t'és dza quie, que lâi fâ son père, que maillivê dâi rioutès derrâi la mâison?